



Comment commencer un litige

Par **sansidentite**, le **09/01/2012** à **14:03**

Je veux commencer un litige contre un Maitre et un agent immobilier. Je ne suis pas en avocat en France; mais je suis un avocat, Prof. du droit internationale, et je connais tres bien le droit du EU. J'ai besoin d'avis concernant le Code de Procedure Civil parce que je veux de commencer le litige moi-meme s'il est possible en France.

Le litige concerne l'echeance de m'informer en ce qui concerne le "fosse septic" avant j'ai acheter un immobilier en France.

Cordialement,
Sans Identite